

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 134 (2008)
Heft: 02: Supermaçon

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ACTUALITÉ

ACTUALITÉ

« NANO-TERA.CH » : 120 MILLIONS POUR L'INGÉNIERIE SUISSE

Présenté lundi 28 janvier dernier à Berne, le programme de recherche « Nano-Tera.ch » prévoit l'investissement de 120 millions de francs sur quatre ans (2008 à 2011) dans le domaine prometteur des systèmes embarqués. Le programme réunit les deux Ecoles polytechniques (Lausanne assurant le pilotage), les Universités de Bâle, de Neuchâtel, de Suisse italienne et le Centre suisse d'électronique et de microtechnique. La moitié des fonds proviendra du Conseil des Ecoles polytechniques (CEPF) et de la Conférence universitaire suisse (CUS), le reste étant fourni par les futurs partenaires.

Président de l'EPFL, Patrick Aebischer a souligné que le programme est dédié aux sciences de l'ingénieur: il constitue une réponse à ceux qui reprochent aux EPF de ne pas suffisamment soutenir ce domaine. Le chef de l'insitution lausannoise a précisé que « Nano-Tera.ch » permettra de renforcer la science et l'industrie helvétiques, en exploitant ses qualités reconnues: fiabilité, miniaturisation, conception et développement de systèmes complexes. Il a aussi invité les HES et les industries à rejoindre le programme. Selon Giovanni De Micheli, président du comité exécutif, le programme doit susciter l'enthousiasme des jeunes ingénieurs et stimuler leur essor, tout en fournissant des perspectives nouvelles pour des ingénieurs confirmés.

A ce stade du projet, les domaines d'application envisagés concernent essentiellement la santé, la sécurité et l'environnement. Le cadre final du programme dépendra toutefois du résultat de l'appel de propositions <www.nano-tera.ch>: les chercheurs intéressés ont jusqu'au 1^{er} mai 2008 pour soumettre leurs projets RTD (recherche, technologie et développement).

Le titre du programme résume bien ses enjeux: le préfixe « nano » (nain en grec, 10^{-9}) traduit la dimension toujours plus réduite des composants des systèmes de communication, alors que « téra » (monstre en grec, 10^{12}) fait référence à l'augmentation phénoménale du volume des données mises à disposition par ces mêmes systèmes. Les recherches porteront donc tout autant sur le développement de minicapteurs que sur l'exploitation automatisée de leurs mesures.

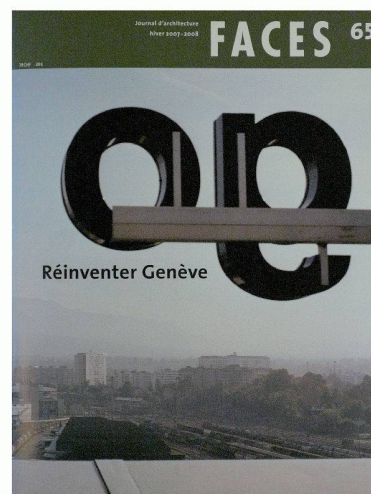
Si on voit mal les professions traditionnelles de la SIA jouer un rôle de chercheurs dans la partie « nano », elles sont en revanche directement concernées par la mise en place et l'exploitation de systèmes embarqués. En effet, les problématiques liées à l'habitat, la surveillance (qualité des eaux, risques naturels, ouvrages, etc.) ou encore la gestion du trafic (télématique) nécessiteront une récolte toujours plus large de données. Reste donc à espérer que les insituts de recherche concernés saisiront cette opportunité d'exprimer nos besoins en émettant des propositions.

JP

« FACES » RÉINVENTÉ

La parution du 65^e numéro de la revue « FACES » – intitulé « Réinventer Genève » – marque un tournant majeur dans son histoire. La disparition, le 31 août dernier, de l'Institut d'Architecture de l'Université de Genève (IAUG), avait en effet privé la revue de son orient intellectuel fondateur, en même temps que de son principal bailleur de fonds. Constitué autour de la *Fondation Braillard architectes*, c'est désormais « un nouveau groupement genevois d'intérêts » qui pilotera « FACES », avec le soutien renouvelé de la maison d'édition *InFolio*.

Le sommaire et les contenus de ce numéro signalent d'emblée une vocation militante. Coordonné par Bruno H. Vayssière, directeur de la *Fondation Braillard*, Adrien Besson et Tarramo Brœnnimann, architectes, il alimente vigoureusement le débat autour du



devenir urbain de l'agglomération genevoise. Le dossier s'ouvre avec une contribution de Paul Marti, qui présente un aperçu historique de l'évolution de la ville depuis la fin de la seconde Guerre mondiale. Blaise Sahy propose ensuite une étude des stratégies alternatives de renouvellement urbain, inspirée notamment par les recherches de Lacaton & Vassal, David Gaillard évoque le potentiel des éco-quartiers, alors qu'Elena Cogato-Lanza, Christophe Beusch et Marie-Paule Mayor analysent plusieurs projets produits au sein d'une Unité d'enseignement de l'ENAC-EPFL, portant sur la problématique de l'étalement urbain.

Le cœur du dossier est constitué par une discussion autour du masterplan « Praille-Vernets-Acacias », puis par une analyse juridique, historique et spatiale du cas de Zurich-Ouest, qui fait écho à une conférence-débat organisée en novembre dernier sous l'égide de la FAS genevoise.

Après la disparition de l'Institut d'architecture, la revue « FACES » peut constituer une « position de repli » stratégique. Pour peu qu'elle sache entretenir sa riche tradition de curiosité intellectuelle et qu'elle cultive le sens de l'hospitalité, elle deviendra bientôt un havre pour tous ceux qui, à Genève, ne se résignent pas à laisser les questions du devenir urbain se résumer au face-à-face stérile entre l'administration et l'économie. Longue vie et bon vent à « FACES » !

FDC

Concours de projets d'architecture à deux degrés, en procédure ouverte

Organisateur :

Commune du Mont-sur-Lausanne

Secrétariat du concours :

Administration communale
Service de l'aménagement du territoire et bâtiments
Rte de Lausanne 16, Case postale 35,
1052 Le Mont-sur-Lausanne,
Tél. 021 651 91 91, Fax 021 651 91 92

Type de procédure :

Ouverte en conformité avec les art. 3.3 et 5 du Règlement des concours d'architecture et d'ingénierie SIA 142, Edition 1998.

Conditions de participation :

Architectes établis en Suisse ou dans l'un des pays signataires de l'accord OMC, porteurs d'un diplôme EPF, IAUG, AAM, HES ou inscrits au REG A ou B, ou titulaires d'un diplôme étranger équivalent.

Programme du concours :

Téléchargeable dès le 18 février 2008 sur le site www.simap.ch ou au secrétariat du concours, www.lemontsurlausanne.ch.

Délais :

Rendu du 1^{er} degré 2 juin 2008
Rendu du 2^{ème} degré novembre 2008

Jury :

Président: Jean-Claude Noverraz, Municipal

Membres professionnels :

Fonso Boschetti, Architecte
Jean-Marc Bovet, Architecte
Alfonso Esposito, Architecte
Jean Gérard Giorla, Architecte
Jean-Marc Pélérax, Architecte

Membres non professionnels :

Jean-Luc Brunet, Directeur des écoles
Michel Amaudruz, Municipal
Jean-Pierre Sueur, Municipal

Suppléant professionnel :

Laurent Fragnière, Architecte

Suppléants non professionnels :

Michel Odier, Municipal
Jean-Pierre Ansermet, Service des bâtiments
Bernard Matthey-Doret, Doyen, Direction des écoles

Experts :

Michel Recordon, Urbaniste
Michel Coubès, IEC SA,
Institut pour l'Economie de la Construction SA

Planche de prix :

CHF 190000.- HT.
Les prix et mentions ne seront distribués qu'à l'issue du second degré. Dans ces CHF 190000.-, une indemnité de CHF 10000.- (HT) est attribuée aux concurrents dont le projet a été admis au jugement du 2^{ème} degré. Le solde du montant global représente la somme pour la répartition des prix et mentions éventuelles.

Inscription :

Se fait par lettre recommandée auprès de l'organisateur, accompagnée du versement de CHF 300.- sur le compte CCP 10-5844-2, avec la mention «Concours d'architecture Au Mottier», Le Mont-sur-Lausanne.